

20.09.2010 – 08:26 Uhr

comparis.ch sur l'évolution de primes effectives : Les assurés freinent la hausse des primes d'un demi-milliard

Zürich (ots) -

Remarque : le tableau peut être téléchargé en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Chaque année, l'augmentation des primes maladie et les changements de caisses font couler beaucoup d'encre. Mais une analyse de comparis.ch montre que changer de modèle d'assurance, de franchise ou de caisse maladie, permet aux assurés d'économiser jusqu'à un demi-milliard de primes par an, et de diminuer ainsi la hausse des dépenses de santé.

Les primes augmentent, année après année. Après deux augmentations relativement modérées en 2008 et 2009, les primes pour 2010 ont augmenté de 11,5 % en moyenne et près de 1,2 million d'assurés ont changé de caisse maladie. comparis.ch, le comparateur sur internet, a donc voulu savoir combien les assurés économisaient en changeant de caisse. Pour pouvoir répondre à cette question, il a comparé la hausse calculée chaque année, toujours au coeur des débats, et le surplus de primes payé au final. Et cette comparaison montre que l'augmentation annuelle des primes ne se répercute pas telle quelle sur le portemonnaie des consommateurs et que l'écart est même parfois conséquent. Les caisses maladie ont ainsi relevé leurs primes de 11,5 % en moyenne l'an dernier mais les assurés ne déboursent actuellement « que » 9,2 % de primes de plus qu'il y a un an. La différence relevée pour les années précédentes est du même ordre (cf. tableau).

Cet écart s'explique très simplement : la hausse calculée chaque année montre de combien les primes des assurés vont augmenter au regard de leur situation actuelle. Mais les assurés optimisent leur assurance maladie en usant de leur liberté d'affiliation : franchise, modèle d'assurance ou caisse maladie, ils sont libres de choisir. Ils parviennent ainsi à réduire la charge que représentent les primes sur leur budget et freinent, par ricochet, l'augmentation du volume des primes. Rien que cette année, les assurés ont pu économiser un volume de primes de près d'un demi-milliard. « La liberté de choisir sa franchise, son modèle d'assurance et sa caisse maladie permet aux assurés d'économiser entre 350 et quasiment 500 millions par an » résume Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, le comparateur sur internet. « Ôter leur liberté de choix aux assurés, reviendrait à leur ôter la possibilité d'économiser des primes ».

La concurrence fait baisser les coûts

En fait, les assurés ne font pas que changer de caisse maladie pour faire baisser la charge financière que représentent leurs primes ; ils changent aussi souvent de franchise ou de modèle d'assurance. Les chiffres en attestent : si, en 2005, seulement 10 % des assurés avaient un modèle d'assurance alternatif, ils sont aujourd'hui 43 % - déjà - à en avoir un. Or les modèles alternatifs ne permettent pas seulement de payer moins de primes, ils contribuent aussi à maîtriser les dépenses de santé(1).

En plus des économies affectant directement le portemonnaie des assurés, le fait que ceux-ci soient prêts à changer oblige les caisses maladie à être le plus efficace possible en termes de gestion. C'est ce que souligne par exemple l'évolution du poste « frais administratifs » des caisses maladie, supérieur de plus de 50 % au moment de l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie en 1996 par rapport à aujourd'hui (8,6 % des primes encaissées en 1996 contre 5,6 % en 2009). Les chiffres publiés seulement la semaine dernière par l'Office fédéral de la santé publique pour 2009

indiquent que l'an dernier, les frais administratifs n'ont pas seulement baissé en valeur relative par rapport aux primes encaissées ; ils ont aussi diminué en valeur absolue. Ils s'élevaient au total à 34 millions de francs.

(1) Une étude montre que des modèles alternatifs bien conçus, par exemple avec des règles budgétaires, font baisser les dépenses de santé de 18 % en moyenne. Cf. Beck, Konstantin (2009): Effizienzsteigerung dank Managed Care, chez Datamaster, 5e édition, octobre 2009. Disponible sur (en allemand) : http://www.css-institut.ch/gzd2_beck_d509.pdf

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
fr.comparis.ch/krankenkassen

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100610497> abgerufen werden.